

Bassac Notre Passion

Décembre 2020 - N° 19

Votre Bulletin
Municipal
d'Informations



Au sommaire de ce numéro...

Bassac au quotidien	2	Bassac et ses habitants	11	Agir et s'épanouir à Bassac	15
• L'édito du maire	2	• Bassac jadis	11	• Interview	15
• La vie de l'école	3	• Bassac inconnu ou insolite	13	• Les Bassacais ont du talent	17
• Octobre Rose	3			• La Flow Vélo	18
• Terrains de pétanque	3			• Le Parc de Rimling	19
• Journée de nettoyage	4			• 11 Novembre	20
• Cimetière	5			• Salle Marius Lavenat	21
• Commissions	6			• L'Orangerie	21
• Aides pour les entreprises	8			• Décoration de Noël	22
• Assainissement collectif	9			• La vie des associations	23
				• Concours	24

Horaires de la Mairie

Lundi 13h00 - 18h00
Mercredi 9h00 - 12h30
Vendredi 9h00 - 12h30



Chers Administrés,



2020 restera une année que nous n'oublierons pas. Aucun de nous n'imaginions vivre une crise sanitaire de cette ampleur. Nous sommes tous vulnérables aujourd'hui et certains plus que d'autres, et les mots « entraide », « chaleur humaine », « écoute », doivent être plus que jamais notre leitmotiv à tous. Je pense à tous ceux qui souffrent, aux entreprises en difficulté, et à leurs salariés. Malgré ces difficultés, nos services restent actifs, votre mairie, votre agence postale et vos écoles. Je tiens à remercier le personnel enseignant qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît, ainsi que le personnel communal, maillon essentiel entre le service public et nos concitoyens pour la garderie, la cantine, la mairie, et l'entretien de notre commune. Merci aussi aux élus pour leur mobilisation.

Comme promis, nous partageons avec vous, tout ce qui se passe sur la commune via le site internet, l'application Panneau Pocket et bien sûr, notre bulletin municipal.

Vous allez découvrir au fil des pages, tout ce qui a été fait depuis juillet. Toutes les opérations d'élagage ont été réalisées par les conseillers, avec l'aide de notre mécanicien Pascal Mounier, sans aucun coût pour la commune.

Une bonne nouvelle, suite à notre appel à candidature lancé cet été avec l'aide de Prom'haies pour la création d'un verger communal dans le parc, notre dossier a été retenu par le Fonds Archimbaud pour l'homme et la forêt, principal financeur de l'opération, pour faire partie des 4 projets qui seront accompagnés par l'association cet hiver.

Ce projet contribue à la sauvegarde de variétés fruitières anciennes et favorise les pollinisateurs sauvages et domestiques, tout en créant une dynamique communale autour d'un projet collectif, créateur de lien social.

Une après-midi avec le CAUE est aussi prévue pour faire le tour des villages et voir comment fleurir et mettre en valeur nos rues, nos places et tout ce qui peut être embelli.

Nous avons aussi fait un effort sur les illuminations pour essayer de pallier un peu à la morosité ambiante cette année. Malheureusement, nous n'avons pas pu réunir nos aînés cette année autour d'un repas comme le veut la tradition, aussi nous distribuerons à chaque administré de plus de 65 ans, un panier gourmand. Evidemment, ça ne remplace pas la convivialité de nos rencontres, mais c'est un petit geste de Noël et j'espère bien que l'année prochaine, nous pourrons nous retrouver normalement autour d'un bon repas, moment privilégié et prisé pour échanger et se retrouver. J'espère que le bilan de ce confinement sera positif et je voudrais terminer sur une note d'espoir et espérer que les chercheurs trouveront bientôt un vaccin qui nous permettra de sortir véritablement de cette crise.

Et comme promis à partir de janvier le premier samedi de chaque mois je ferai une permanence à la mairie de 10h00 à 12h00 pour ceux qui ne peuvent pas venir la semaine.

Je reste bien entendu à l'écoute de tous les administrés.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes pour vous et ceux qui vous sont chers. Que 2021 vous apporte le meilleur. Prenez bien soin de vous et des autres.



Nicole ROY
Votre maire

Un tableau blanc ainsi qu'un vidéo projecteur ont été installés dans la classe de CE1/CE2. Une nouvelle manière d'enseigner car le tableau blanc prend vite de son intérêt avec le vidéo projecteur.

L'enseignante peut ainsi organiser ses cours de multiples façons. Par exemple dans le domaine de l'apprentissage, elle peut projeter les pages d'un manuel scolaire plutôt que d'écrire la leçon au tableau.

Gain de temps pour elle et plus de confort pour les élèves.



A l'occasion d'Octobre Rose, notre clocher a été illuminé en rose par le SDEG.

En effet chaque année en octobre, une campagne de lutte contre le cancer du sein est organisée par l'association Ruban Rose pour informer, dialoguer et mobiliser.

Pour l'Association qui œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique, pour informer le plus grand nombre, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.



Octobre Rose

Terrains de pétanque



Dès que le soleil est de sortie, vous adorez jouer aux boules. Ça y est, les deux pistes de pétanque sont à votre disposition, profitez de ce bonheur pour vous retrouver en famille ou entre amis afin de passer des moments agréables. Prochaine étape, la mise en place d'un éclairage pour les longues soirées d'été. Dès les beaux jours, une inauguration et des concours amicaux seront organisés pour s'amuser.



La mairie a organisé une journée de nettoyage le samedi 3 octobre 2020

Bien que le temps ne fût pas de la partie une vingtaine de villageois s'est retrouvée dans la bonne humeur autour de Nicole Roy et de conseillers municipaux, munis de gants et de grands sacs poubelles pour arpenter les rues, places, chemins et espaces verts de nos trois villages.

Principal objectif : ramasser tous les objets, parfois curieux, qui traînent de ci de là, abandonnés ou jetés d'une fenêtre de voiture, comme par exemple, les canettes de bière ou de coca !

La pêche fut bonne, plusieurs sacs ont été remplis, et c'était aussi l'un des objectifs, certains villageois qui ne se connaissaient pas ont pu se rencontrer et discuter ensemble.

Un apéritif très amical en fin de matinée a réuni l'ensemble des participants.

Nous renouvelerons cette opération au printemps prochain en espérant être encore plus nombreux avec le soleil en prime. Les bénévoles ont formé plusieurs équipes :



Le parc de Rimling et de la place Rambaud de Laroque

La route de Bourras jusqu'à l'entrée de notre bourg.



La place de la Poste

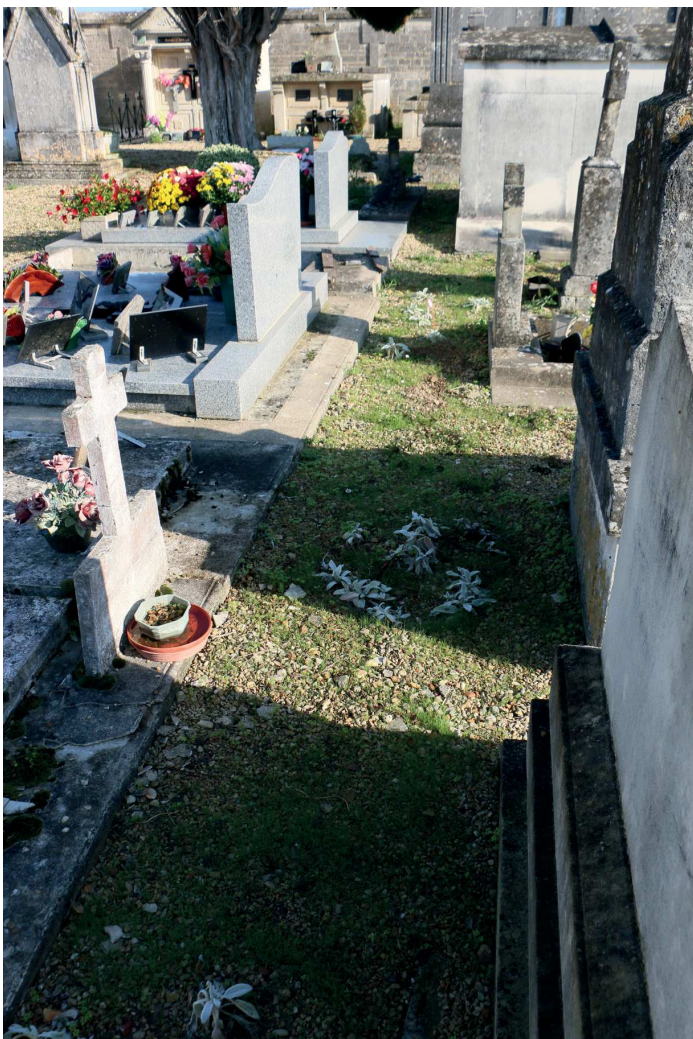


La petite Furne, lieu de baignade très fréquenté dès les beaux jours.



J'aime mon village
je le respecte

Des plantations de végétaux facilitant l'entretien de notre cimetière



La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un syndicat agricole existant depuis 1980. Elle effectue ses missions sur l'ensemble de la région dont elle est l'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) chargé de la santé des végétaux. Ses missions sont multiples, touchant aussi bien les professionnels (agriculteurs, collectivités, etc.) que le grand public.

Nous avons réalisé, les agents communaux et les élus de Bassac, ainsi que quelques communes voisines, voire même de Cognac, la plantation de diverses espèces de fleurs tenaces, permettant d'éviter la pousse de mauvaises herbes, et facilitant ainsi une végétation plus saine et un entretien plus facile pour nos employés communaux sans produits phytosanitaires.

Merci à tous ceux qui étaient présents.

Un beau geste

Un grand merci à l'entreprise Rousseau de Châteauneuf sur Charente qui, au lieu de jeter ses invendus de chrysanthèmes, en a fait don aux communes qui le souhaitent, ce qui a permis de fleurir les tombes oubliées de leur cimetière. Avec notre employé communal, nous avons essayé de faire au mieux pour fleurir toutes les tombes qui ne l'étaient pas, sans doute à cause de la crise sanitaire et parce qu'il n'est pas toujours évident quand on habite loin, de venir fleurir les tombes de ses défunts. La commune tient à saluer cette belle initiative de Mr Rousseau. Nous nous en souviendrons.



Compte rendu Commissions

Commission voirie

Une visite du bourg de Bassac, de Cheville et de Bassigeau a eu lieu le vendredi 23 octobre dernier avec Madame le Maire, la commission voirie, et quelques conseillers intéressés à constater les travaux urgents à réaliser. En voici le compte rendu :

Route de Condé (D22)

Un élagage de la végétation débordant sur la voie publique, très gênant pour les usagers de la route et du trottoir était devenu indispensable. Merci



à Pascal Mounier qui s'est proposé de le réaliser. Grâce à la lame spécifique à l'élagage qu'il possède et avec l'aide de quelques conseillers municipaux et habitants, le travail a été réalisé le samedi 14 novembre dernier. Merci à tous les volontaires présents.

Route de Condé (D22)

En face de la boulangerie, la végétation d'un habitant empiète sur le trottoir, ne laissant plus de passage sur celui-ci, un arrêté d'alignement sera réalisé par la mairie, et une demande sera faite au propriétaire de raser cette végétation. Le trottoir sera refait, une fois réalisés les travaux du pluvial et d'assainissement collectif.



Route de Condé (D22)

Sur le trottoir à côté de la boulangerie, le béton a été arraché laissant apparaître un tuyau d'évacuation des eaux pluviales, un réel danger pour nos administrés. La réparation a été réalisée par nos employés municipaux.

Ponts de Bassac

Tous les ponts (photos ci-dessous) sont fragiles, et certains engins agricoles, en les franchissant, détériorent les parapets. La décision est prise de limiter le poids des engins à 3,5T et d'installer des portiques sur les deux ponts qui mènent à l'écluse. Seules les voitures pourront passer. Le franchissement des ponts pour les gros engins s'effectuera par Vinade.



Pont de Bassigeau



Pont de l'écluse de Saintonge N°1



Pont de l'Ecluse de Saintonge N°2



CORONAVIRUS COVID-19

GRAND COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOUTIENT SES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

FACE À LA DEUXIÈME VAGUE DE L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS COVID-19 ET AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES QUE CETTE CRISE SANITAIRE ENGENDRE POUR LES ENTREPRISES, GRAND COGNAC ET SES PARTENAIRES POURSUIVENT LEURS DISPOSITIFS DE PRÊT À TAUX 0 POUR SOUTENIR LES DIRIGEANTS DES TPE ET PME DU TERRITOIRE ET LES AIDER À AFFRONTÉR CETTE PÉRIODE DIFFICILE.

PRÊT DE SOLIDARITÉ ET DE PROXIMITÉ

IIII SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

- ✓ Mon entreprise est :
 - une très petite entreprise (TPE) (- 10 salariés) des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services de proximité
 - ou une association employeuse ou une structure de l'ESS (- 50 salariés) ayant une activité économique
 - ou une entreprise relevant d'une activité métiers d'art ou ayant un savoir-faire d'excellence reconnu (- 10 salariés)
- ✓ Son siège social est situé en Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Mon entreprise doit être à jour de ses déclarations et paiements de charges sociales et fiscales au 29 février 2020
- ✓ Mon entreprise a été créée avant le 10 avril 2020

LES CONDITIONS

- Avoir sollicité tous les autres dispositifs d'aide au préalable, en particulier le report de charges, le Fonds de solidarité et le Prêt Garanti par l'Etat.
- Rencontrer des difficultés de trésorerie immédiates mises en évidence par un plan de trésorerie à 3 mois.

IIII MONTANT DE L'AIDE

Le montant du prêt peut aller de **5 000 € à 15 000 €**

- » Sans apport complémentaire obligatoire
- » Prêt à taux à 0 (sans garantie)
- » Durée de remboursement de 4 ans avec possibilité d'un différé maximal de 12 mois

IIII COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

La demande est à déposer par l'entreprise sur le site : fondstpenouvelleaquitaine.fr

Dispositif en partenariat avec



Le Pôle Développement économique de Grand Cognac répond à vos questions :

✉ economie@grand-cognac.fr

☎ 05 45 83 47 99

📍 L'Eco de l'Agglo - Grand Cognac

PRÊT D'URGENCE

IIII SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

- ✓ Mon entreprise est une très petite entreprise (TPE) ou une petite et moyenne entreprise (PME) inscrite au Répertoire des Métiers (RM), au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou à l'URSSAF
- ✓ Son siège social relève de l'une des 57 communes constituant le périmètre administratif de Grand Cognac
- ✓ Mon entreprise est : une entreprise artisanale, commerciale, industrielle, de commerce de détail ou de services, j'exerce une profession libérale...
- ✓ Mon chiffre d'affaires connaît une baisse d'au moins 40% comparativement au même mois de l'année précédente
- ✓ Je suis dans l'incapacité de faire face aux charges immédiates et courantes de l'activité

LES CONDITIONS

- Rencontrer des difficultés de trésorerie immédiates
- Être sans revenus suffisants pour couvrir ses besoins vitaux immédiats

IIII MONTANT DU PRÊT D'URGENCE

Le montant du prêt peut aller de **1 000 € à 5 000 €**

- » Prêt à taux à 0
- » Remboursement dans les 24 à 36 mois avec possibilité de différé de remboursement jusqu'à 9 mois
- » Aucune garantie bancaire ou privée n'est nécessaire
- » L'accompagnement d'un prêt bancaire n'est pas nécessaire

IIII COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Le formulaire de demande est à solliciter par mail à : economie@grand-cognac.fr

En cas d'avis favorable du comité, les fonds seront débloqués dans un délai de 15 jours.

Dispositif en partenariat avec



Point d'étape sur l'assainissement :

Montant des travaux : 2 350 000 € HT pour 180 branchements sur Bassac et Bassigeau qui seront raccordés à la station de St Même via 6 700 mètres linéaires de canalisations et 9 postes de relèvement.

3 entreprises participent à ces travaux.

Pour les canalisations : Canasout et Sogea.

Pour les postes de relèvement : CPB

Les travaux ont débuté par la route de Vinade en septembre 2020 et se termineront en juillet 2021.

A ce jour, 2 700 ml sur les 6 700 vers la station de St Même se terminent.

Pour le bourg, Canasout a réalisé la rue de la Trache. Les rues du Port et Calvin sont en cours jusqu'à Noël.

Les travaux à Bassigeau ont commencés et dureront jusqu'en février 2021.

CPB a réalisé 6 postes de relèvement sur le bourg.

Les conduites d'eau potable sont renouvelées avec



Quelques Photos des réalisations en cours



les travaux. Tous ces travaux sont suivis par Hydraulique Environnement et financés par Grand Cognac. Je suis consciente des désagréments occasionnés par ces travaux et je vous remercie pour votre compréhension et votre respect envers les entreprises qui essaient au maximum d'arranger tout le monde.



Quelques Photos des réalisations en cours



Rappelons que cette nouvelle rubrique «Bassac jadis» inaugurée lors du précédent numéro, vise à évoquer l'histoire du village et de ses habitants, non pas pour verser dans une vaine nostalgie ou pour comparer avec nos lunettes d'aujourd'hui, mais plutôt pour comprendre le sens de ce passé, celui de nos racines. Que tous ceux qui sont passionnés par l'histoire de ce bourg nous rejoignent pour enrichir ces pages.

HC.

Un village plein de vie dans une économie rurale et artisanale

Nos ancêtres, il n'y a pas si longtemps, le tournant s'est fait dans les années 60/70, vivaient dans un cadre totalement différent du Bassac d'aujourd'hui. Le village était alors plein de vie, les commerçants et artisans nombreux dans le bourg, et une partie significative de la population travaillait localement la terre en particulier la vigne.

Certains possédaient également des bœufs et des vaches laitières. Ces dernières furent plus nombreuses dans nos grasses prairies avec l'arrivée au XIXème siècle des nombreuses familles vendéennes venues en Charente pour trouver du travail et qui introduisirent chez nous des pratiques agricoles qui n'existaient pas ou peu dans notre région.

Les paysans bassacois produisaient également des céréales en pratiquant la jachère. Les champs se reposaient une année sur trois ; un tiers du territoire de la commune était donc toujours en jachère ce qui permettait d'assurer une production des terres dans le temps.



Une ferme saintongaise.

Des artisans nombreux dans le bourg

Parce que les artisans et commerçants étaient nombreux, la population bassacoise vivait quasiment en autarcie car elle trouvait à Bassac et dans les villages avoisinants tous les produits et services de base. Nulle obligation donc pour elle à l'époque de se rendre en voiture comme nous le faisons aujourd'hui dans les supermarchés de Jarnac (de mémoire le premier dans les années 70, s'appelait DB, puis un Intermarché fut créé dans la zone industrielle de Jarnac, depuis largement agrandi) ou encore dans l'hypermarché Mammouth de Châteaubernard transformé ultérieurement en un Auchan gigantesque. L'extrait ci-dessous, tiré d'un document officiel, donne la liste des commerçants, artisans et des quelques sociétés présentes sur notre territoire en 1947. On rêve de la diversité des métiers représentés et de la variété des magasins qui étaient présents dans le bourg de Bassac.

Bassac d'ailleurs comptait plus d'habitants qu'aujourd'hui, 807 au moment de la Révolution Française contre 530 en 2020, et bénéficia longtemps de la présence des moines de l'importante abbaye bénédictine de Bassac qui contribuait activement à la vie du bourg et à l'économie locale.

Outre les activités économiques qui en découlaient directement (moulins, pêcheries, ferme,) celle-ci procura jusqu'à la fin du XVIIIème siècle du travail pour les nombreux corps de métiers présents dans notre bourg. En effet l'abbaye outre l'usure naturelle des bâtiments, subit plusieurs destructions tout au long

Commerces et artisans à Bassac en 1947

Secrétaire de Mairie	M. Vignaud Georges
Garde-Champ tre Appa- riteur	M. Vignaud Georges
Aubergistes débitants	MM. Lavoix Maurice, Garconnet Henri, Méchin Léonce, Clément Léonide
Bouchers	MM. Hillairet Albert, Gallut Angel
Boulangers	MM. Delord René, Fourgeaut Henri
Bourelrier	M. Barboteau Valéry
Bal Public	M. Clément Léonide
Cafetiers	MM. Lavoix, Clément, Garconnet, Méchin
Chevaux (Logeur de)	M. Garconnet
Curé	R.P.R. Viollaud
Charcutier	M. Hillairet Albert
Charpentiers	MM. Brun Alfred, Robin Pierre
Charron-Forgeron	M. Lachaumette René
Commestibles	M. Tortereau Aimé
Coiffeurs-Parfumeurs	M. Méchin Léonce, M. Marquet Raymond
Cordonnier	M. Delage
Cycles (Marchand de)	M. Pelletier Louis
Marchands de Chaussons	MM. Tortereau, Dordigue
Emballages	MM. Lebourg-Beaulieu, Compagnie d Embal- lage Kanga
Electricien	M. Pelletier Louis
Epiciers	Mme Veuve Dordigue, M. Tortereau Aimé
Eaux-de-Vie	MM. Castaigne René, Richin Joseph, Maquet Gabriel
Garagiste	M. Pelletier Louis
Ferblantiers	MM. Lavoix Julien, Lavoix Maurice
H tel	M. Lavoix Maurice
Médecin	M. Lécuyer à Bourras
Machines à Battre	M. Lamougle Albert
Maçons	MM. Livote Alphonse, Braumurd René
Maréchal-Ferrant	M. Dordigue Roger
Meunier	M. Gourgeaud Henri
Marée et Primeurs	MM. Tortereau, Garconnet
Menuisiers	M. Clément Léonide
Merceries	Mme Veuve Dordigue, M. Tortereau
Minotier	M. Charroux Maurice
Receveur Buraliste	M. Favraud Fernand
Receveur des postes	M. Duxent
Peintre	M. Virolleau Robert
Tabac	M. Garconnet Henri
Peseur (Bascule pub- lique)	Mme Veuve Plumejeaud
Syndicat	M. Bouyer Georges

Il est à noter que cette liste des commerces et arti-
sans de Bassac en 1947 est tirée d'un registre public.
Beaucoup d'erreurs sur l'orthographe des noms appa-
raissaient. Nous les avons reprises. Nous espérons
les avoir toutes rectifiées.

La rédaction

des siècles qui nécessitèrent des recons-
tructions ou des rénovations mobilisant
des générations de maçons, de tailleurs
de pierre, de menuisiers, d'ébénistes, de
charpentiers, de couvreurs, de scieurs de
long, ou encore de terrassiers. Outre les
moines puis les frères missionnaires de
Sainte Thérèse, logeaient également dans
le bourg ainsi que les prêtres qui se succé-
dèrent comme curés à Bassac. Longtemps
ils habitèrent le presbytère de la commune,
situé à l'angle de la rue Rixendis et de la
ruelle de la Trache. Évoquons en quelques
ligne l'histoire de cette maison.



La maison du premier Maire de Bassac

C'est dans les années 1790 que Pierre Castaigne, fit construire cette maison. Pierre Castaigne, douzième enfant de Philippe Castaigne, notaire royal et juge sénéchal de l'abbaye, naquit à Bassac le 18 février 1749 et fut baptisé le même jour dans l'église paroissiale de Saint Nicolas. Il partit en Amérique à vingt et un ans et revint en France en 1784, date de la mort de son père. Il repartit quelques temps après à Saint Domingue. Il rejoignit définitivement en 1789 son village natal, acheta la propriété de l'Orge-Premier puis fit bâtir la maison près de l'abbaye dont on aperçoit le mur d'enceinte sur la photo. Celui que l'on appelait dans sa jeunesse Castaigne de l'Île, du nom d'une propriété de son père, après son retour de Saint Domingue, fut nommé par les bassacois, Monsieur Castaigne l'américain ou Monsieur l'américain tout court. Élu le 23 novembre 1792, en pleine Convention pour deux ans par les électeurs qui payaient au moins trois livres d'impôt, (soit l'équivalent de trois jours de travail d'un manœuvre) sachant que ne pouvaient être élus que ceux qui payaient au moins dix livres d'impôt, Pierre Castaigne, devint le premier maire de Bassac le 1er janvier 1793.

Il tint alors dès cette date les registres de la municipalité en remplacement de l'abbé Messeix, curé de l'église paroissiale Saint Nicolas qui depuis le déclenchement de la Révolution Française obligeant les moines de l'abbaye à s'enfuir de Bassac, remplaça ces derniers dans cette fonction.

Mais revenons à la maison de Pierre Castaigne. Celle-ci fut vendue le 18 décembre 1832 à la commune par Jean Eusèbe Castaigne, le fils de Pierre qui décéda à Bassac en 1818. C'est donc à partir de cette date que cette maison servit de presbytère pour les curés de la commune et ce jusque dans les an-

Page à détacher (si vous le souhaitez)

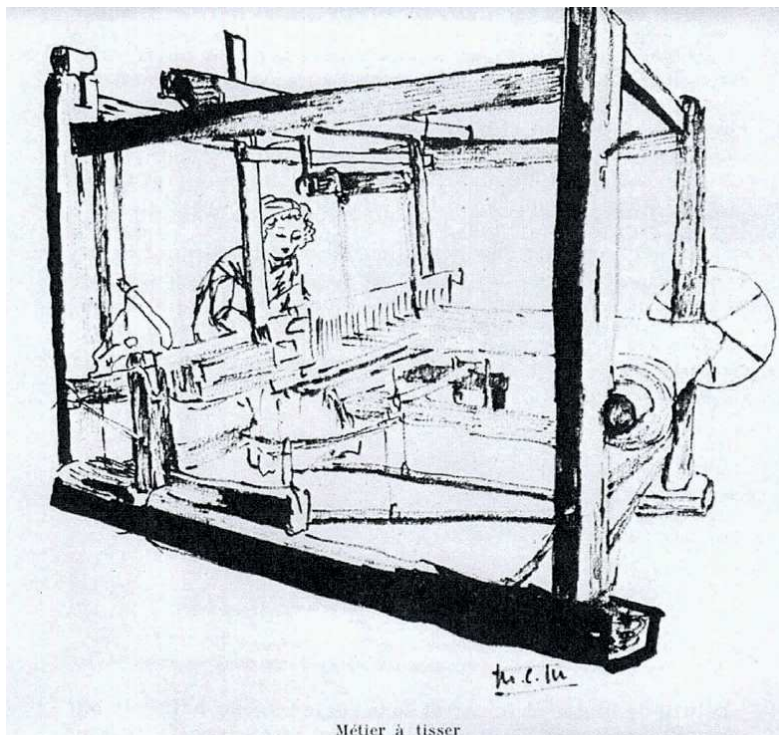


nées 70. L'abbé Berthaud fut le dernier curé de Bassac à l'habiter. L'actuel curé de Bassac, le Père Jean François Mondy loge désormais dans le presbytère de Jarnac, rayonnant en effet sur un secteur beaucoup plus vaste que ses prédécesseurs curés de Bassac stricto sensu. Cette maison a été récemment vendue par la commune à la SCI qui possède également les murs de l'abbaye et la maison des anciens Abbés.



Bassac inconnu ou insolite

La culture du chanvre



Métier à tisser
(Dessin de Marie-Claude Monchaux).

La partie sud du village, est accessible par le beau pont XVII^{ème} du moulin ou encore en longeant le bras de la Charente qui part du pont de la Trache et serpente au milieu du bourg permettant de beaux points de vue. Les terres sillonnées par de nombreux bras du fleuve qui compartimentent le lit majeur en autant « d'îles » de surface variable, sont parfois inondées pendant plusieurs semaines pendant l'année. Sait-on qu'autrefois, morcelées en autant de mottes que de familles, elles permettaient à ces dernières de cultiver le chanvre nécessaire à leurs besoins en linge de corps et de maison ?

Jusque dans les années 1880 environ, après les fêtes de l'Assomption et alors que les hommes se reposaient de la moisson, le chanvre était récolté par les femmes, puis haché en plein soleil pour en faire sortir les « égrettes », filées ensuite par elles, et permettant au tisserand de

Bassac de fabriquer des toiles et des lainages certes grossiers, mais d'une résistance à toute épreuve.

L'entretien des chènevières nécessitait beaucoup de travail car la terre devait être largement battue afin de la rendre la plus fine possible avant les semences du chènevis, graine d'un beau gris luisant qui devait être semé en mai.

A ce sujet il faut évoquer un litige qui survint dans les années 1880, entre un propriétaire de Bassigeau et des habitantes de Saint Simon, Mouldars et Vibrac qui afin de favoriser la séparation des fibres et de la tige, avaient étendu à son insu des paquets de chanvre dans les fossés humides entourant sa maison. Excédé, le propriétaire

enleva de ses fossés les tiges de chanvre et les répandit par terre. La récolte d'une année, fruit de tant de travail, fut de fait perdue. L'affaire fit grand bruit dans le landernau local !



Femme coupant du chanvre



Fleur de chanvre



Autrefois parcelles de chanvre, aujourd'hui jardins potagers.



SMB, Société de menuiserie bassacoise, 42 Route de Condé à Bassac



Les plus anciens d'entre nous avons connu à Bassac les ateliers de mécanique du « père Beaulieu », comme on disait à l'époque un mécanicien doué et de surcroît un inventeur. De cette période subsiste toujours un portail au design original.

Dans les années 70, sous l'impulsion de la famille ROBIN, les lieux changent de destination. Ils abritent désormais l'entreprise familiale SMB, dirigée depuis 2010 par Franck BRIGAUD, spécialisée dans le travail du bois sous toutes ses formes : charpentes, portes, fenêtres, meubles, parquets, etc...

De l'aérospatiale à la charpente/menuiserie

Franck BRIGAUD s'était lancé à l'époque dans l'aventure de l'entrepreneuriat alors qu'il n'avait que 35 ans, lassé d'être toute la journée derrière son ordinateur de dessinateur industriel spécialisé dans l'aéronautique et désireux d'être sur le terrain et de travailler le bois, une véritable passion dont il a hérité de sa famille.

Pour la petite histoire son père était luthier, à ses heures perdues, et son oncle paternel menuisier. Bon sang ne saurait mentir !

Franck BRIGAUD, titulaire d'un BTS de conception de produits industriels obtenu à Angoulême reprend alors des études et réussit l'équivalent d'un CAP de charpente après avoir fait son stage chez les compagnons en Gironde puis s'installe à Bassac.

Avec le recul que lui permet ces dix années passées, Franck BRIGAUD qui a connu des hauts et des bas dans son activité sait que le métier d'entrepreneur est difficile, qu'il faut en permanence se battre pour se faire connaître, garder ses clients et en rechercher de nouveaux, trouver les bons collaborateurs et les fidéliser, être soutenu dans la durée par sa banque pour assurer les développements utiles, etc. Et tout ceci en étant au maximum sur les chantiers.

Quand on lui demande ce qui lui plaît dans ce métier, il nous montre la galerie de photos sur le site Internet de l'entreprise (www.smb-home.com) présentant de nombreuses réalisations. Et effectivement il peut être légitimement fier de la qualité et de la diversité des métiers réalisés par sa société.

Le rapport avec la matière, le travail d'un matériau noble, le bois, aux essences et propriétés si variées, voilà ce qui motive notre chef d'entreprise, fort de sa capacité à réaliser ce qu'on appelle la menuiserie traditionnelle : bibliothèques, escaliers, portes de grange, portails, fenêtres anciennes, etc....

Les deux mois de fermeture de l'entreprise au printemps de cette année liée à la crise sanitaire ont fait du mal à SMB qui ne compte plus en ce moment qu'un salarié contre deux précédemment. Une mauvaise passe qui nécessite de la part de notre entrepreneur beaucoup d'énergie, de volonté et de courage pour rebondir. Il en a et se montre raisonnablement optimiste pour l'avenir.



Pour tous contacts et devis : smbhome@hotmail.fr

Tonnellerie 109, 42 route de Condé, Bassac



Passer de l'anglais appris sur les bancs de la Sorbonne, puis entré au sein de la direction des Ressources Humaines d'un grand groupe de services à Paris, se retrouver ensuite en Charente pour y apprendre le métier de tonnelier puis créer son entreprise d'artisan tonnelier et s'installer enfin à Bassac grâce à la complicité de Franck BRIGAUD dans les locaux de la SMB, tel est l'itinéraire assez original de Jean Baptiste CHENU, Président et à ce jour unique salarié de la SA Tonnellerie 109, sise au 42 route de Condé à Bassac. Comment

notre entrepreneur en est-il arrivé là ? Et vers où veut-il aller ?

Le point de départ, c'est le rugby, sport qu'il pratiqua étudiant comme demi de mêlée, de façon intensive peut-être plus d'ailleurs que l'anglais, mais cela est une autre histoire.

Notre homme passionnant, prolix, nous explique qu'il s'est lié d'amitié grâce au rugby avec un joueur écossais marié à une native de Luchac. Celui-ci invite alors Jean Baptiste CHENU chez ses beaux-parents en Charente. Là, celui-ci visite entre autres des maisons de négoce et à cette occasion il aperçoit des fûts alignés dans un chai. C'est le coup de foudre !

Quelques temps plus tard, le cadre parisien qui grimpait rapidement les échelons du groupe dans lequel il travaillait, et sa jeune épouse, orthophoniste, décident de tout envoyer promener et de changer radicalement de vie. Finies les trois heures de transport en commun par jour et les journées qui commencent très tôt et se terminent si tard, finie la logique financière souvent désincarnée des grands groupes, fini le RER, boulot, dodo ! Il veut profiter de son épouse, et de ses deux enfants, (ils ont en trois à ce jour). Il veut réconcilier la vie de travail et la vie de village, (il est d'ailleurs conseiller municipal pendant six ans) ; il est persuadé que la qualité des relations sociales au sein de l'entreprise sont la condition sine qua non de l'excellence et de l'efficacité ; il veut associer le travail et le bien commun, son combat c'est le monde du handicap ; il souhaite désormais que son travail soit un vrai métier que l'on apprend et que l'on transmet amoureusement, et non pas un ensemble de tâches désincarnées, axées sur de simples connaissances



ou process dans l'environnement matriciel et donc inconfortable des grands groupes ; il sait qu'en travaillant le bois à l'aide d'outils, vieux comme la Gaule, en façonnant ces tonneaux dans lesquels vont vieillir ces eaux de vie uniques au monde et dont nous, charentais, sommes si fiers, il renouera avec la vraie vie, celle de l'ouvrage bien fait.

Jean Baptiste CHENU sera donc artisan tonnelier, et entrepreneur avec une vision précise de ce que sera son entreprise. Pour réussir cette reconversion professionnelle, il coche pendant dix ans toutes les cases en termes de formation à la création d'entreprise ou autres et d'expériences professionnelles avec les grands du tonneau en Charente, ce qui lui permet en creux d'affiner son futur projet professionnel.

En 2017, encouragé par son épouse, il décide alors de franchir le pas.

Il se pose alors la question de savoir s'il ne créerait pas son entreprise de réparation de tonneaux en lien avec l'Arche des Sapins, à Lignères, car il est ému par le sort des personnes handicapées qui peuvent avoir du mal à s'intégrer dans un monde du travail plus axé sur le culte de la performance que sur le respect des personnes et de la bienveillance au travail.

Pour différentes raisons, il décide finalement de faire cavalier seul avec un objectif : viser le recrutement de cinq tonneliers dont deux seront des personnes handicapées.

Le positionnement stratégique de l'entreprise et sa politique de prix par rapport à ses concurrents sont cadrés, son carnet de commandes est déjà bien rempli, ses contacts avec les futurs tonneliers en formation avancés, tout se présente très bien.

Seule ombre au tableau : il doit trouver des locaux plus grands (300 mètres carrés dans un premier temps) que ceux qu'il partage pour l'instant avec SMB. Et c'est pour lui un véritable casse-tête.



Et pourtant il apprécie beaucoup d'être situé à Bassac, village bien positionné selon lui. Placé en plein centre du village, son entreprise attire certains habitants et des touristes nombreux pendant les beaux jours, tous intéressés de voir Jean Baptiste CHENU, sanglé dans son tablier de sapeur et béret vissé sur la tête, tailler et frapper avec force ses tonneaux.

J'évoque avec lui l'expérience de villages d'artisans dans les métiers traditionnels par exemple autour d'abbayes, permettant de créer localement de l'emploi, de faire venir des familles, et d'intéresser les touristes de plus en plus nombreux à la recherche d'une certaine authenticité.

Il espère de son côté pouvoir faire de Tonnellerie 109 un centre de vie pour les habitants du village dans lequel se trouvera son entreprise. Il y aurait une belle histoire à continuer d'écrire ensemble !

Les bassacois ont du talent

Après Nono Saut' Palisse, notre célèbre conteur patoisant, nous changeons totalement de registre et donnons la parole à Catherine Laffond issue d'une famille habitant Bassac depuis de longues décennies et qui nous donne un beau émoignage : réaliser une œuvre participative avec des matériaux recyclés.

L'art du recyclage une œuvre participative

Nous avons tous et chacun un talent à faire fructifier !

Quoi de plus amusant que de fabriquer une œuvre commune à partir de matériaux recyclés !

Surmonter à plusieurs cerveaux les obstacles, tâtonner parfois et réaliser ensemble un ouvrage imparfait, mais qui reflète nos différents talents.

Point de départ : des caisses de vin en bois. De la peinture sur verre pour les enfants qui permet la réalisation des vitraux inspirés par les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et la communauté de Taizé. Des matériaux achetés à Emmaüs : mosaïque, jeu de construction en bois, peinture. La colle à carrelage et les joints sont des restes d'un chantier précédent. Le seul achat « neuf » sera la colle à bois.

L'idée de base est de réaliser une église avec un cloître, influence directe de l'abbatiale de Bassac.

Mon père, qui est amateur de vin, donne les caisses en bois. Ma mère, qui brocante, fournit les ornements en cuivre, les statues... Ma nièce Amy invente une peinture à base de couleur dorée pour réaliser les toitures puis s'implique dans la réalisation des mosaïques. Mon neveu Thomas critique positivement la conception pour faire avancer le schmilblick !

Chacun apporte sa pierre à l'édifice en donnant des idées, l'inspiration jaillit !

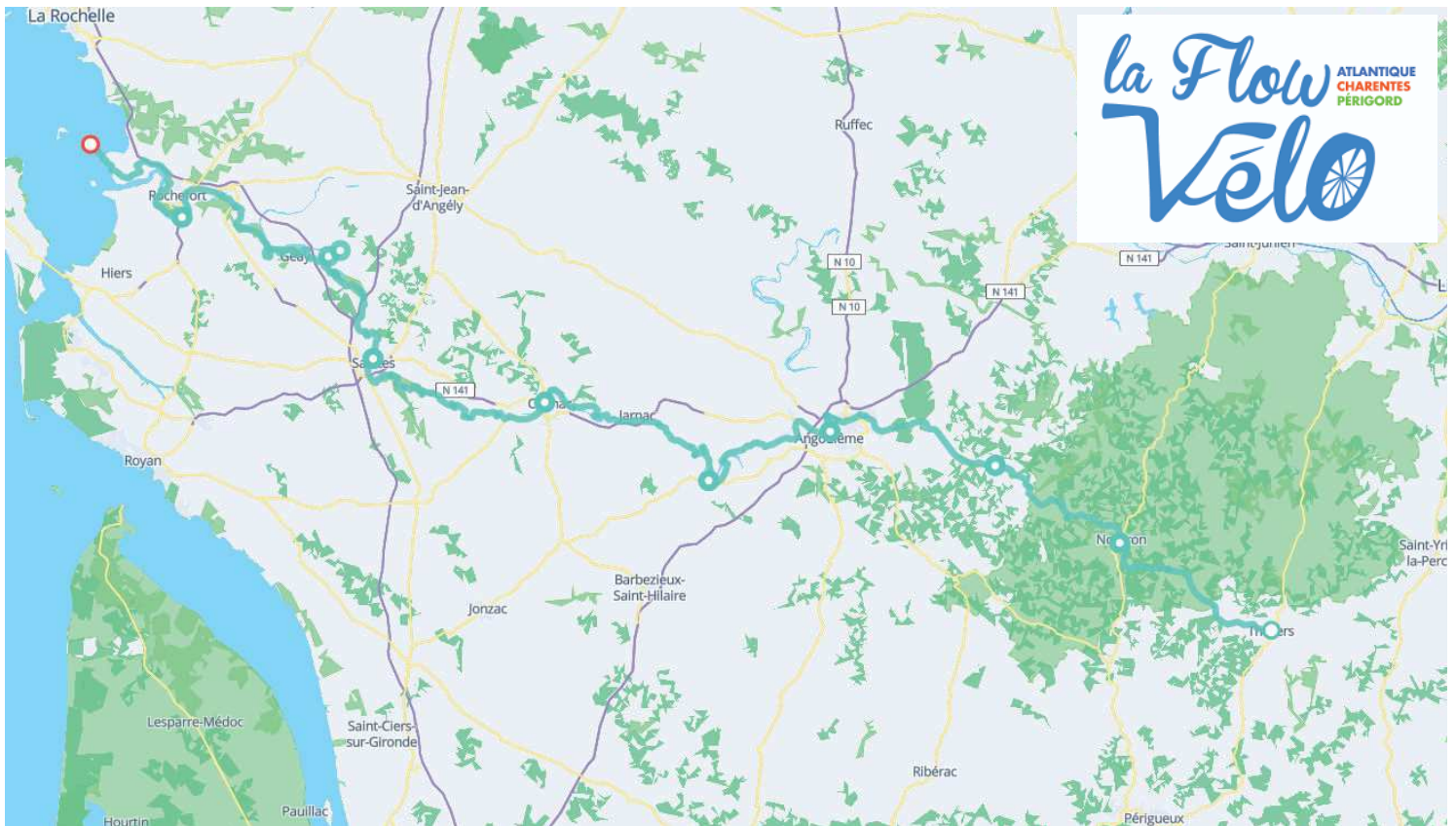
Faire et défaire c'est toujours avancer !

Détourner des objets de leur fonction initiale, leur offrir une deuxième vie, intégrer le talent de chacun, faire œuvre commune c'est un réel plaisir !

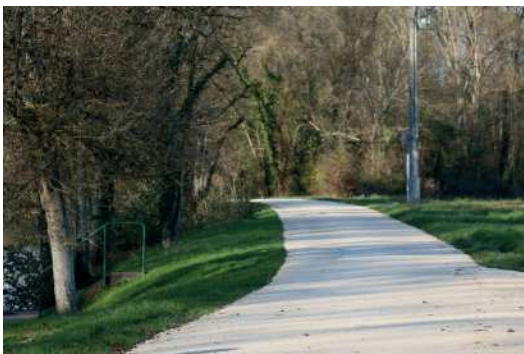
N'hésitez pas à vous lancer, c'est amusant !

Catherine Laffond





Rappelons que la Flow Vélo est un projet interdépartemental permettant la liaison de Thiviers, en Dordogne, et de l'île d'Aix, en Charente Maritime. En 2019, l'agglomération a réalisé le cheminement entre Mosnac et Angeac-Charente. Ces derniers mois, les travaux ont permis de relier Angeac-Charente et Vinade. Les travaux se poursuivent en direction de Jarnac, avec la création de haltes de repos (écluse de Saintonge et le pont de Vinade) et l'aménagement paysager des quais de Juac. Vous trouverez ci-dessous plusieurs photos vous permettant de constater l'état d'avancement de ce chantier qui valorise notre fleuve Charente.



Les travaux d'entretien et d'embellissement du Parc de Rimling se sont poursuivis ces derniers mois. Nous projetons de faire nettoyer le bassin dès que possible. Vous trouverez bien sûr les terrains de pétanque et les bancs qui ont été installés à proximité. Et nous attendons tous enfin l'Orangerie quand les travaux de rénovation auront été achevés.



Désormais les habitants peuvent circuler dans le parc grâce au sentier empierré réalisé par l'entreprise Dumas.

Par ailleurs nous avons fait refaire par l'entreprise Menuiseries Dudognon, la passerelle en bois qui était en très mauvais état.



Nous projetons de faire nettoyer le bassin dès que possible.



Vous trouverez aussi de nouveaux jeux pour les enfants à côté des terrains de pétanque ainsi que notre magnifique Cèdre du Liban.





Cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts.

Restreinte avec seulement le porte-drapeau, mes trois adjoints et un conseiller pour respecter les consignes.

Nous avons déposé une gerbe, j'ai lu le discours, fait observer une minute de silence et nous avons chanté la marseillaise. Bel hommage au soldat inconnu et à travers lui, tous ces hommes qui ont donné leur vie pour la France.

Hommage aussi à Maurice Genevoix qui fait son entrée au Panthéon ce 11 novembre 2020.

Nous devons entretenir le devoir de mémoire plus que jamais.

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillettes blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.



Extrait du discours de Madame le Maire



Travaux de la salle Marius Lavenat

Les devis sont en cours pour faire une salle conviviale, à moindre frais, et le plus rapidement possible malgré la crise sanitaire.



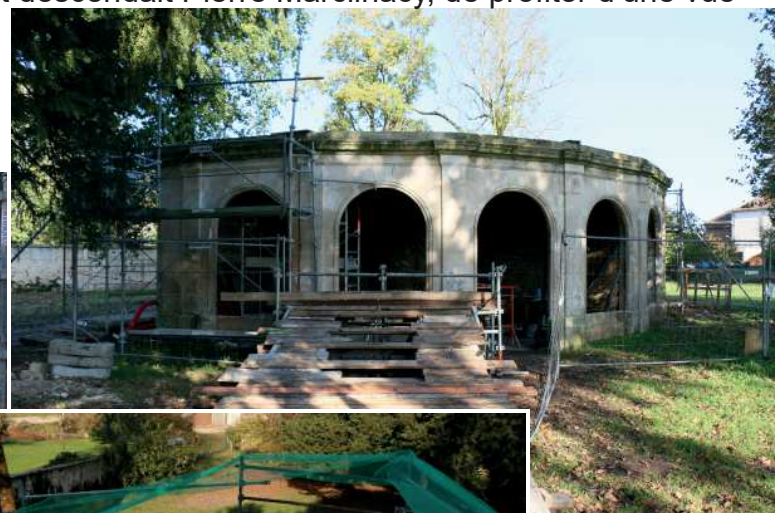
L'Orangerie

Travaux de l'Orangerie

Le chantier d'insertion a souhaité poursuivre les travaux de rénovation qui ont pris du retard à cause du premier confinement lié à la Covid. Ce chantier devrait être en principe terminé en Janvier 2021 et notre architecte des Bâtiments de France, le suit de très près.

Sur le derrière de l'orangerie, un monticule de terre où la végétation sauvage avait prospéré a été dégagé permettant de constater la présence d'une terrasse d'agrément qui permettait aux Rambaud de Laroque, anciens propriétaires des lieux, et dont descendait Pierre Marilhacy, de profiter d'une vue agréable sur le parc.

La souscription auprès de la Fondation de France est toujours active et permet aux donateurs des réductions d'Impôts.



Décoration de Noël du bourg et des hameaux

En cette période si incertaine pour tout le monde, nous avons voulu cette année mettre plus l'accent sur l'illumination des rues du bourg de Bassac et des hameaux de Bassigeau et Cheville afin d'apporter un peu de joie de Noël au moins dans les cœurs et des étoiles dans les yeux.

Bien sûr nous le ferons avec nos moyens et équitablement sur l'ensemble de notre territoire.



L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël et une très heureuse année 2021.

Nicole ROY.



Tennis Club de Bassac

Le club propose du tennis loisir.

La nouvelle cotisation s'élève à 20 euros, qui donne droit pour l'année à l'accès au terrain de tennis.

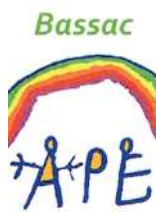
Le club organisera au début de l'été 2021 un tournoi interne suivi par un repas champêtre, l'occasion de se retrouver ensemble pour un moment convivial.

Le club loue le court pour 5 euros de l'heure pour les non licenciés.



• Président : Didier Vergnaud - 70 route de Condé - 16120 Bassac - Tél:06 64 69 69 41

Association des Parents d'élèves



Nous avons une chance inouïe d'avoir encore une école dans notre village. A l'heure de la désertification générale, il fait bon vivre à Bassac pour nos enfants. De plus, nous bénéficions depuis quelques années déjà, d'une équipe enseignante de grande qualité.

Sachez qu'en tant que parents, l'opportunité nous a été offerte de pouvoir faire partie d'un collectif, visant à l'épanouissement de nos enfants : L'APE. Les volontaires se réunissent autour de ce projet commun et, de discussion en discussion, d'idée en idée, de proposition en proposition, des choses se mettent en place.

Au fil des ans, les membres du bureau se sont succédés toujours dans le même but servir l'intérêt commun pour nos enfants. Depuis 4 ans, Mme Boutin est notre présidente, sa motivation nous a valu quelques nouveautés telles que, le carnaval, le marché de Noël, et encore bien d'autres animations remises au goût du jour chaque année avec la complicité de son équipe. Il faut avoir conscience que chacun d'entre nous a son rôle à jouer, certains sont spectateurs, d'autres sont acteurs, et c'est grâce à cela que tous ensemble nous pouvons proposer chaque année ces p'tites entorses au quotidien, qui font le bonheur de nos enfants. De différentes manières, cette période tumultueuse s'immisce dans nos vies à tous, mais cela n'éteint en rien la flamme de notre engagement. Emilie, Jessica, Delphine et moi-même sommes présentes, et faisons face aux contraintes, aux restrictions, aux interdictions. Nous cherchons sans cesse une brèche dans laquelle nous pourrions nous engouffrer pour apporter la joie à nos enfants.

Il faut garder en tête qu'en toute simplicité nous pouvons construire ensemble, nous, vous, les enseignants et nos Maires. Chacune de vos démarches sont les bienvenues et nous vous en remercions. Nous espérons vous dire à bientôt, pour de nouveaux moments à partager, et souhaitons que l'esprit chaleureux de Noël flotte au dessus de vos foyers.

Amicalement l'équipe APE.

Ciné Famille

Tous les deux/trois mois depuis le début de l'année 2019-2020, avec l'interruption brutale que nous avons subie depuis le mois de mars, et à nouveau depuis quelques semaines, jeunes et anciens, se retrouvent le samedi matin à dix heures dans la grande salle de l'abbaye mise à notre disposition par l'Association des amis de l'abbaye de Bassac pour découvrir un film. Chaque séance se présente de la même façon : une introduction pour contextualiser le film, puis la projection et à la fin du film et avant un pique-nique tiré du sac pour ceux qui souhaitent prolonger la matinée dans la bonne humeur, un échange, toujours très enrichissant sur ce que les uns et autres ont ressenti.

L'an dernier, nous avons visionné trois films : Marie Heurtin, L'étoile de Noël, et Don Bosco.

Cette année, pour introduire le cycle 2020/2021, nous avons visionné en octobre un film réalisé par un cinéaste américain, « Si Dieu existait ». Plus de quarante personnes étaient présentes et ont ensuite participé à la discussion avec des témoignages émouvants de personnes présentes, dont des bassacois, ont illustré le film. Nous espérons vivement que l'interruption de nos séances liée à la crise sanitaire sera momentanée et que les bassacois rejoindront encore plus nombreux en famille notre groupe bien sympathique.

Responsable : Chantal Catala



CONCOURS DECO DE NOËL



Noël approche, avec ses décorations qui égayent rues et façades des maisons. La commune de Bassac organise à cette occasion un concours de crèches et d'illumination des maisons.

Peuvent participer :

- Particuliers : maisons, jardins, fenêtres et balcons.
- Commerçants, hôtels, restaurants et autres services.

Un jury composé de conseillers et d'administrés, départagera le ou la gagnante qui se verra offrir un panier garni spécial Noël pour 2 personnes.

Merci à tous d'avance pour votre participation...

